ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

PROGRAMME 2025 | 2026

VILLE DE CHELLES

Sommaire

P.4
Édito

P.5
Présentation de l'École municipale des sports

P.7
Les programmes

P.10
Les informations **pratiques**

P.11
Les tarifs municipaux

P.12
Les modalités d'inscription

P.13
Vacances actives

P.14
Lexique

Édito

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le sport occupe une place essentielle dans le cœur des Chellois. Avec plus de 12 800 licenciés répartis dans 86 associations couvrant une cinquantaine de disciplines, la ville de Chelles affirme chaque jour un peu plus son engagement en faveur de la pratique sportive.

« Chelles affirme son engagement en faveur de la pratique sportive. »

Comme chaque année, l'École municipale des sports propose aux jeunes chellois un programme riche et varié leur permettant de découvrir, s'initier ou se perfectionner dans de nombreuses disciplines, collectives ou individuelles : skateboard, badminton, tir à l'arc, kayak, VTT … Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies !

Distinguée par deux lauriers du label « Ville active et sportive » et fière de porter le label « Terre de jeux 2024 », la ville de Chelles poursuit ses efforts pour développer et moderniser ses infrastructures sportives. La rénovation du complexe Maurice Grouselle, le nouveau terrain multisport avenue de Liaubon ou encore les équipements en accès libre au complexe Maurice Baquet, témoignent de notre volonté constante d'offrir un cadre optimal à la pratique sportive.

Nous vous invitons à parcourir ce programme pour découvrir l'ensemble des stages proposés par l'École municipale des sports et vous souhaitons une très belle année sportive à Chelles !

Brice Rabaste,
Maire de Chelles

Philippe Maury,
Adjoint au Maire délégué
à la vie associative et sportive et à la jeunesse

Présentation de l'École municipale des sports

L'École municipale des sports est une école multisport ouverte aux enfants de 4 à 10 ans. Elle a pour objectif de favoriser la découverte, l'initiation et la sensibilisation à diverses activités sportives proposées. L'EMS permet également un lien social entre l'école et les associations locales. Tout au long de l'année, les enfants pourront suivre plusieurs cycles sportifs de 5 à 7 séances au cours desquels ils pratiqueront de nombreuses disciplines selon le programme proposé.
L'École municipale des sports fonctionne tous les mercredis matin et/ou samedis matin en période scolaire du samedi 13 septembre 2025 au samedi 27 juin 2026.
Les activités terrestres sont assurées par une équipe de moniteurs sportifs diplômés de la direction sports jeunesse et des clubs sportifs partenaires. Quant aux activités aquatiques, elles sont encadrées par des moniteurs diplômés pour la natation et avec des qualifications spécialisées pour la plongée et le kayak.

Les activités proposées

L'éveil mater (4-5 ans)

Découverte ludique des activités sportives afin que l'enfant expérimente ses capacités physiques au travers d'activités libres ou guidées. Les activités sont centrées sur l'adresse, l'habilité motrice, la gestion de l'espace et la relation aux autres.

Multisport 1ère année pour les 6 ans

Première approche sous forme ludique des sports de base et de plein air.

Multisport 2e année pour les 7-8 ans

Approfondissement des activités dans lesquelles les enfants apporteront une réponse motrice plus technique et plus précise. Ces derniers pourront bénéficier d'activités en plein air et d'habilité.

Multisport 3e année pour les 9-10 ans

Perfectionnement des acquis sportifs des années précédentes au travers de pratiques diversifiées comprenant le skateboard, la plongée, le kayak, le waterpolo, la capoeira et le tir à l'arc.

Les lieux de pratique

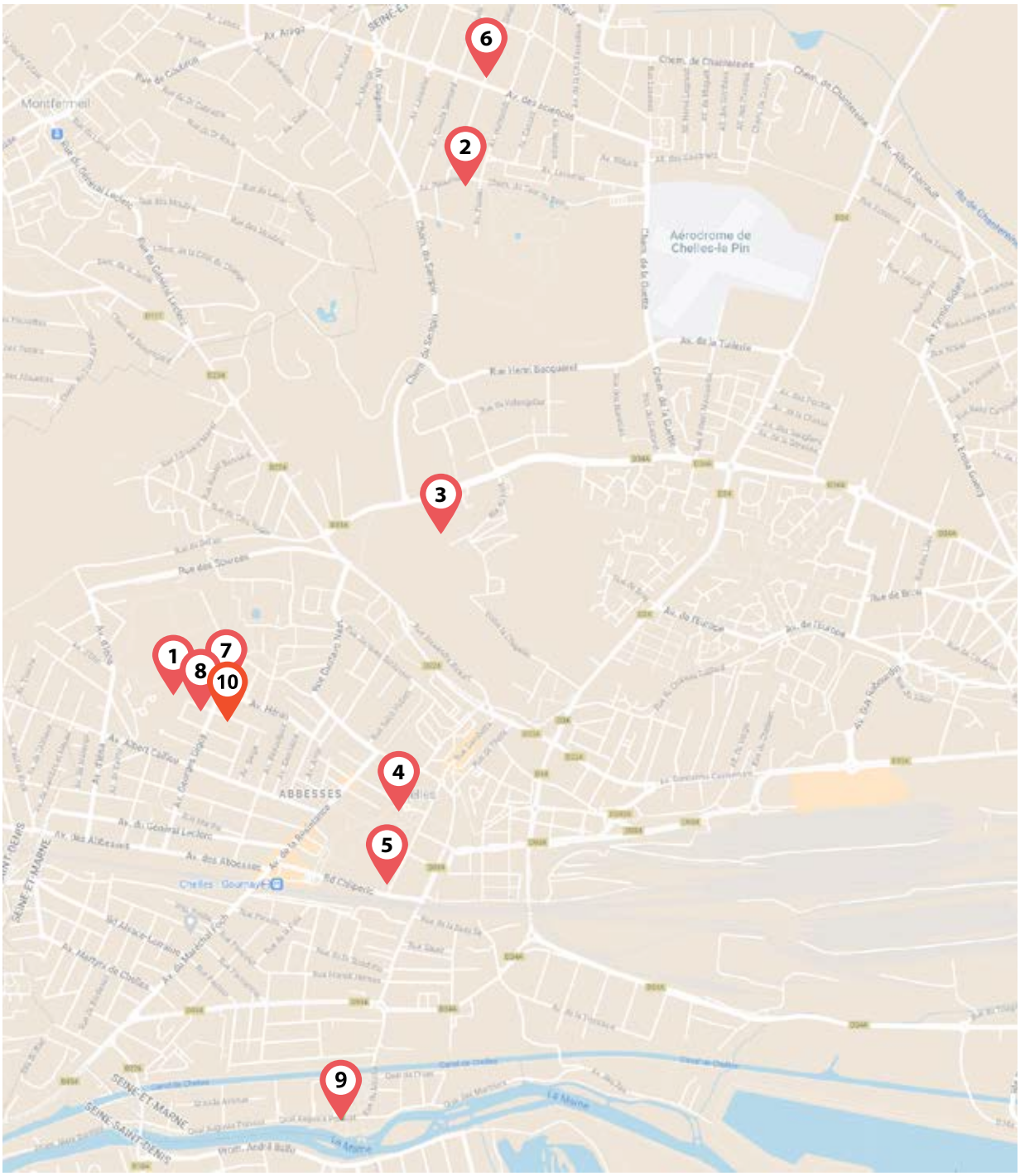

1. **Complexe sportif Maurice Grouselle :** avenue de Louvois
2. **Gymnase Delambre :** avenue Delambre
3. **Skatepark :** 18 rue du Tir
4. **Gymnase Henri Bianco :** esplanade de la Légion d'Honneur
5. **Stade Duport :** rond-point du 8 mai 1945
6. **Gymnase Georges Cousin :** avenue Claude Bernard
7. **Piscine Robert Préault :** avenue Hénin
8. **Gymnase Alice Milliat :** rue Marceline
9. **Base de kayak** : 5 quai Auguste Prévost
10. **Gymnase Marie-Amélie Le Fur :** 40 avenue de Louvois

Les programmes

Début des activités : samedi 13 septembre 2025

Activités pour les **6/7 ans** - Mercredi matin

PÉRIODES	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Du 17/09/2025 au 15/10/2025	**Athlétisme**	**9h45 à 11h45**	Gymnase ou extérieurs Marie-Amélie Le Fur
Du 05/11/2025 au 10/12/2025	**Jeux de lutte**		Gymnase Marie- Amélie Le Fur
Du 07/01/2026 au 11/02/2026	**Sports de raquettes**		
Du 11/03/2026 au 08/04/2026	**Jeux traditionnels**		Gymnase ou extérieurs Marie-Amélie Le Fur
Du 06/05/2026 au 24/06/2026	**Sports collectifs**		

Activités pour les **8/10 ans** - Mercredi matin

PÉRIODES	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Du 17/09/2025 au 15/10/2025	**Athlétisme**	**De 9h30 à 11h30**	Gymnase ou extérieurs Marie-Amélie Le Fur
Du 05/11/2025 au 10/12/2025	**Handball**		Gymnase Delambre
Du 07/01/2026 au 11/02/2026	**Badminton**		
Du 11/03/2026 au 08/04/2026	**Skateboard**		Skatepark
Du 06/05/2026 au 24/06/2026	**VTT**		Extérieurs Marie-Amélie Le Fur

Activités pour les **4/5 ans** - Samedi matin

PÉRIODES	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Jeux d'équilibre et d'expression**	**Cours 1 de 9h30 à 10h30**	Gymnase Henri Bianco
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Jeux de gymnastique**		
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Jeux collectifs**	**Cours 2 de 10h30 à 11h30**	
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Jeux d'opposition**		
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Jeux athlétiques**	**Cours 3 de 11h30 à 12h30**	

Activités pour les **6 ans** - Samedi matin

PÉRIODES	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Jeux traditionnels**	**Cours 1 de 9h30 à 11h** **Cours 2 de 11h à 12h30**	Gymnase Henri Bianco
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Jeux collectifs**		
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Jeux de raquettes**		
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Jeux de lutte**		
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Athlétisme**		Stade Duport

Activités pour les **7/8 ans** - Samedi matin

PÉRIODES	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Acrosport**	**Module 1 de 9h30 à 11h** **Module 2 de 11h à 12h30**	Gymnase Delambre
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Roller**		
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Badminton**		
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Handball**		Gymnase Georges Cousin
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Basketball**		
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Natation**	**Module 3 de 9h30 à 11h**	Piscine Robert Préault
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Natation**		
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Jeux d'opposition**		Dojo Marie-Amélie Le Fur
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Ultimate**		Gymnase ou extérieurs Marie-Amélie Le Fur
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**VTT**		Extérieurs gymnase Marie-Amélie Le Fur
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Sports collectifs**	**Module 4 de 9h30 à 11h**	Extérieurs Maurice Grouselle
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Jeux traditionnels**		Dojo Marie-Amélie Le Fur
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Natation**		Piscine Robert Préault
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Natation**		
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Danse**		Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Sports collectifs**	**Module 5 de 11h à 12h30**	Extérieurs Maurice Grouselle
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Jeux traditionnels**		Dojo Marie-Amélie Le Fur
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Jeux d'opposition**		
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Ultimate**		Gymnase ou extérieurs Marie-Amélie Le Fur
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**VTT**		Extérieurs gymnase Marie-Amélie Le fur

Activités pour les **9/10 ans** - Samedi matin

PÉRIODES	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX DE PRATIQUE
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Kayak**	**Module 1 de 9h45 à 11h45**	Base de kayak
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Waterpolo**		Piscine Robert Préault
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Capoeira**		Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Skateboard**		Skatepark
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Tennis de table**		Gymnase Henri Bianco
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Waterpolo**	**Module 2 de 9h45 à 11h45**	Piscine Robert Préault
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Double dutch**		Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Plongée**		Piscine Robert Préault
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Plongée**		
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Athlétisme**		Stade Pierre Duport
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Athlétisme**	**Module 3 de 9h45 à 11h45**	Stade Pierre Duport
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Tennis de table**		Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Capoeira**		
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Danse**		
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Basket**		Gymnase Alice Milliat
Du 13/09/2025 au 11/10/2025	**Basketball**	**Module 4 de 9h45 à 11h45**	Gymnase Georges Cousin
Du 08/11/2025 au 13/12/2025	**Escalade ou badminton**		
Du 10/01/2026 au 14/02/2026	**Double dutch**		
Du 14/03/2026 au 11/04/2026	**Tir à l'arc**		Gymnase Delambre
Du 09/05/2026 au 20/06/2026	**Tchoukball ou badminton**		

Les informations **pratiques**

Pour les activités terrestres :

- Avoir des chaussures de sport propres pour les gymnases, un survêtement et un tee-shirt.
- Avoir des chaussures de sport d'extérieur. En période estivale un short et un tee-shirt seront suffisants et en période hivernale un survêtement, des gants, un bonnet et un K-way sont préférables.

Pour les activités aquatiques :

Natation : avoir un maillot de bain (*pas de short ou bermuda*), un bonnet de bain, une serviette, un gel douche et des vêtements de change. L'activité se déroule dans le grand bain. Le prérequis est d'être autonome dans l'eau avec ou sans matériel (*ceinture*). Si cette condition n'est pas remplie lors de la séance de test, l'enfant sera dirigé vers une autre activité de sa tranche d'âge. Cette initiation à la natation peut déboucher sur l'obtention du brevet de natation.

Kayak : le club partenaire fournit un haut de combinaison en néoprène. En complément, il est préconisé un collant de type danse, un coupe-vent type K-way, de vieilles chaussures de sport pouvant être mouillées. Il est obligatoire de prévoir des produits de douche (serviette, gel douche). L'activité se déroule à la base de kayak de Chelles, sur la Marne. Le prérequis est d'avoir l'Attestation de savoir nager en sécurité (ASNS) ou le PassNautique. Le matériel est prêté par l'EMS.

Plongée : avoir un maillot de bain (pas de short ou bermuda), un bonnet de bain, une serviette, un gel douche et des vêtements de change. L'activité se déroule dans le grand bain. Il s'agit d'une initiation et sensibilisation à « l'espace sous l'eau » dispensée par le club de plongée de Chelles. Le matériel est prêté par l'EMS. En plus de l'Attestation de savoir nager en sécurité (ASNS) ou du PassNautique, vous devez présenter une autorisation parentale et le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques fourni par l'EMS et rempli par un médecin. Dans le cas où l'enfant présenterait une contre-indication, il sera dirigé vers une activité terrestre.

Important

Pour chaque activité, il est recommandé de prévoir une gourde afin que l'enfant puisse s'hydrater durant la séance.

Les tarifs municipaux

La tarification des activités s'appuie sur le quotient familial établi par la Caisse d'allocations familiales (CAF) à partir des ressources du foyer pour l'année n-2.

Formule de fixation des tarifs municipaux : **T= (a x QF CAF) + b**
« T » est le tarif
« a » est le coefficient exprimé en pourcentage permettant de calculer la part variable
« QF CAF » est le quotient familial établi par la CAF à partir des ressources n-2 du foyer
« b » est la part fixe, exprimée en euros.
Allocations CAF : le quotient familial CAF est récupéré via l'application CDAP de la CAF..
Non allocataire CAF : le calcul du quotient est réalisé à partir des ressources obtenues via la plateforme API Impôt particuliers.

INSCRIPTION ANNUELLE POUR UN MERCREDI OU UN SAMEDI MATIN	**Calcul : T=(a*QF) + b**	
Tranches quotient CAF en €	**a**	**b**
Quotient supérieur à 0 et quotient inférieur à 260	**10,000%**	**25,00 €**
Quotient supérieur ou égal à 260 et quotient inférieur à 1100	**13,000%**	**20,00 €**
Quotient supérieur ou égal à 1100	**5,500%**	**106,00 €**
Extérieurs	**353,16 €**	

Prix minimal	**42,00 €**
Prix maximal	**253,40 €**

Les **modalités** d'inscription

Les inscriptions à l'École municipale des sports débutent le lundi 16 juin 2025 à partir de 9h en ligne sur MonEspaceChellois.fr ou à l'accueil central de l'Hôtel de Ville. L'inscription est possible jusqu'au vendredi 31 octobre 2025, en fonction des places restantes disponibles. (Tarif année pleine, quelle que soit la date d'inscription).

ATTENTION, PENSEZ À FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL AU PRÉALABLE.

S'inscrire en ligne via MonEspaceChellois.fr

1. Remplir le formulaire
2. Joindre les documents suivants scannés : certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois, attestation (scolaire) de savoir nager en sécurité (ASNS) ou le PassNautique (uniquement pour les activités kayak, waterpolo et plongée) et attestation de la responsabilité civile pour les activités périscolaires
3. Réserver et choisir les modules d'activités
4. Effectuer le paiement par carte bancaire
5. Votre inscription n'est valide que si vous avez réglé l'inscription

S'inscrire à l'accueil central de l'Hôtel de Ville

1. Apporter les documents suivants : quotient familial en cours de validité, certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois, attestation (scolaire) de savoir nager en sécurité (ASNS) ou le PassNautique (uniquement pour les activités kayak, waterpolo et plongée) et attestation de la responsabilité civile pour les activités périscolaires
2. Payer par chèque, espèces ou carte bancaire
3. Votre inscription n'est valide que si vous avez réglé l'inscription

ATTENTION, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE PAR COURRIER.

À chaque période de vacances scolaires, la Ville propose des stages sportifs pour les 6-12 ans et des stages découverte jeunesse pour les 11-17 ans.
Ces stages permettent à vos enfants de découvrir de nombreuses disciplines et animations propices à leur épanouissement et à leur bien-être. Ces derniers peuvent également s'initier à de multiples activités : escalade, accrobranche, skateboard et bien plus encore.

L'inscription s'effectue en ligne sur MonEspaceChellois.fr ou à l'accueil central de l'Hôtel de Ville.
La brochure est disponible en ligne sur le site internet www.chelles.fr ou à la mairie trois semaines avant la date de début de chaque vacances.

Fête de l'École municipale des sports

Chaque année, une fête de fin d'année est organisée. Durant cet événement, les enfants pourront se lancer dans un raid sportif comportant plusieurs activités et seront accompagnés par un ou plusieurs membres majeurs de leur famille. C'est aussi l'occasion de remettre aux enfants de 4 à 5 ans leur diplôme de participation et à tous les autres de 6 à 10 ans, leur Pass'sport qui retrace l'évolution et les compétences acquises au cours de l'année.

Prochaine fête de l'EMS : samedi 27 juin 2026.

Lexique

Double dutch : sport de cordes à sauter qui implique deux tourneurs manipulant des cordes formant des ellipses opposées et alternées dans lesquelles évoluent un ou deux sauteurs. C'est un sport ludique qui permet de se dépenser et de développer vitesse, coordination et agilité pour effectuer des figures acrobatiques entre les cordes.

Ultimate : sport collectif utilisant un disque et opposant deux équipes de joueurs. L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain par des passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y rattraper le disque.

Jeux traditionnels : activités ludiques qui regroupent les jeux d'adresse et de réflexion. Ils permettent des actions originales entre joueurs, des systèmes de comptages de points différents, et font appel à l'imagination pour résoudre une situation.

Capoeira : forme d'un art martial brésilien où les assauts sont chorégraphiés et où aucun coup n'est porté.

Tchoukball : mélange de volley-ball et de handball. On marque des points en faisant rebondir un ballon dans un mini trampoline incliné disposé à chaque extrémité du terrain.

Notes

20 TERRE DE JEUX 24

Ville Active & Sportive

VILLE DE CHELLES

Hôtel de Ville
Parc du souvenir - Émile Fouchard
77500 Chelles

WWW.CHELLES.FR

Conception graphique : Ville de Chelles - Juin 2025